

# Allianz Global Artificial Intelligence - A - EUR

Fonds d'actions internationales du domaine de l'« intelligence artificielle »

## Objectif d'investissement

Le fonds investit au moins 70 % de ses actifs dans des actions d'entreprises internationales exerçant au moins une partie de leurs activités dans le ou étant liées au domaine de l'« intelligence artificielle » (intelligence manifestée par des machines). Son objectif d'investissement consiste à générer une croissance du capital sur le long terme.

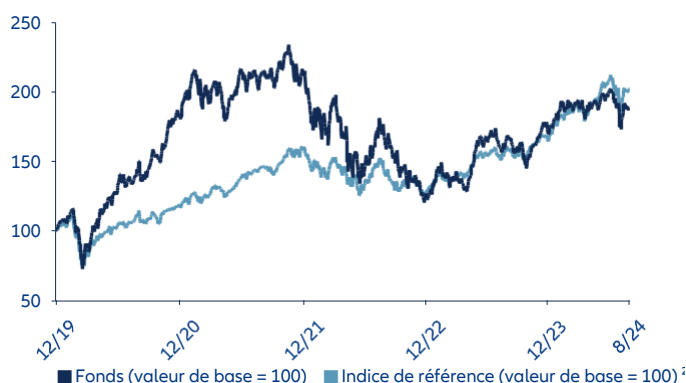


Gérant

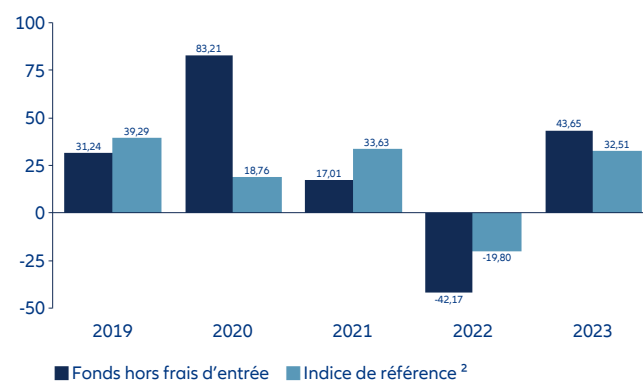
Sebastian Thomas  
(depuis 31/3/2017)

## Performance

depuis la création <sup>1</sup>



Historique de performance <sup>1</sup>



Historique de performance <sup>1</sup>

	YTD	1M	3M	6M	1A <sup>3</sup>	3A <sup>3</sup>	3A p.a. <sup>3</sup>	5A <sup>3</sup>	5A p.a. <sup>3</sup>	D.l'orig. <sup>3</sup>	D.l'orig. p.a. <sup>3</sup>
Fonds	5,56	-0,19	-1,00	-0,10	14,08	-12,48	-4,35	97,62	14,59	159,27	13,70
Indice de réf.	19,95	-0,29	5,28	9,16	27,30	38,33	11,42	125,28	17,64	205,34	16,24

## Le fonds en bref

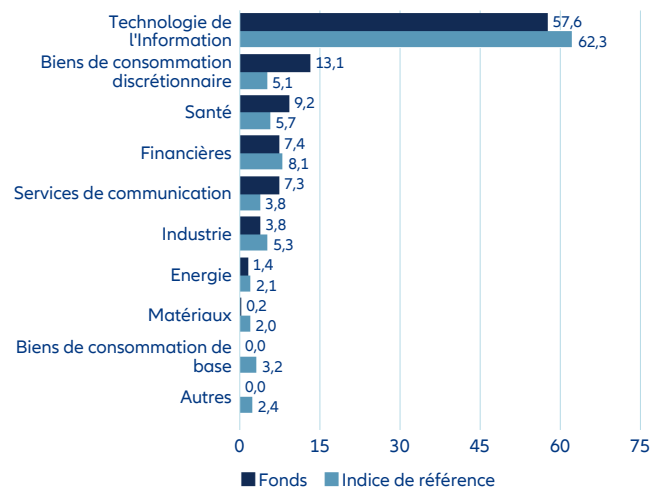
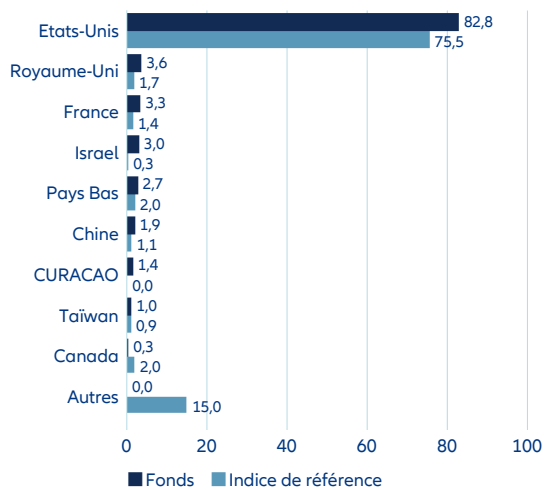
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU1548497186 / A2D KAR
Code Bloomberg / Code Reuters	ALGLAIA LX / ALLIANZGI01
Indice de référence <sup>2</sup>	50% MSCI AC World (ACWI) Total Return Net + 50% MSCI World Information Technology Total Return Net (in EUR)
EU SFDR Category <sup>4</sup>	Article 8
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH/Luxembourg
Gestionnaire de fonds	Voya Investment Management Co. LLC
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	31/8/2017
Actifs sous gestion	6 797,92 millions EUR
Actifs nets de la part	1 945,62 millions EUR
Clôture de l'exercice	30/9/
Distribution des revenus au 15/12/2023	3,07 EUR
Intervalles des distributions	annuelle
Autorisation de commercialisation	AE, AT, BE, BG, BH, BW, CH, CY, CZ, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, HK, HR, KR, LU, MO, NL, NO, PT, SE, SG, SK
Nombre de titres	64

## Ratios risque / bénéfice <sup>1</sup>

	3 ans	5 ans
Alpha (%)	-15,77	-3,04
Beta	1,19	1,17
Coefficient de corrélation	0,77	0,77
Ratio d'information	-0,92	-0,18
Ratio de Sharpe <sup>5</sup>	-0,24	0,52
Ratio de Treynor	-5,39	11,58
Tracking error (%)	17,14	17,06
Volatilité (%) <sup>6</sup>	26,57	26,23
Rendement sur dividendes (%) <sup>7</sup>	0,63	

Structure du fonds <sup>8</sup>

## par secteur en %

par pays/répartition géographique en % <sup>10</sup>

## Structure des coûts

Frais d'entrée en % <sup>11</sup>	5,00
Commision forfaitaire en % p.a. <sup>11</sup>	2,05
TFE en % <sup>12</sup>	2,10

10 principales lignes du fonds (%) <sup>9</sup>

NVIDIA CORP	6,03
TESLA INC	4,43
BROADCOM INC	4,27
FIRST SOLAR INC	3,67
ASTRAZENECA PLC-SPONS ADR	3,48
META PLATFORMS INC-CLASS A	3,09
MORGAN STANLEY	3,04
ELASTIC NV	3,02
MONDAY.COM LTD	2,86
PALO ALTO NETWORKS INC	2,68
<b>Total</b>	<b>36,57</b>

## Opportunités

- + Haut potentiel de rendement des actions à long terme
- + Investissements ciblés dans le domaine de l'intelligence artificielle
- + Gains de change possibles
- + Large diversification au travers de nombreux titres individuels
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active

## Risques

- Forte volatilité des actions, risque de pertes. La volatilité des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Sous-performance possible du thème d'investissement
- Pertes de change possibles
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active

- 1) Base de calcul : valeur nette d'inventaire (hors droits d'entrée et frais de rachat) ; dividendes réinvestis. Calcul conforme à la méthode des BVI. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les droits d'entrée et frais de rachat applicables viennent en déduction du capital investi et de la performance indiquée. Toutes les indications sur les performances concernant Allianz Global Artificial Intelligence - A - EUR avant la date de lancement du 31.08.2017, se rapportent à une autre catégorie d'actions du même fonds d'investissement Allianz Global Artificial Intelligence, une SICAV de type ouvert et de droit luxembourgeois gérée par Allianz Global Investors GmbH – Francfort, a savoir Allianz Global Artificial Intelligence - W - EUR (ISIN LU1548499471, lancée le 31.03.2017. Cela ne signifie pas qu'Allianz Global Artificial Intelligence - A - EUR connaîtra une performance similaire à l'avenir. Tous les compartiments/fonds mentionnés ci-dessus sont basés sur les mêmes objectifs d'investissements, stratégies, profils de risque et structure de frais. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- 2) Historique de l'indice de référence jusqu'à 31/12/2017 MSCI World Information Technology Total Return Net (in EUR)
- 3) Données basées sur des périodes de 12 mois glissants, au 31/8/2024. Données fournies en plus de la représentation de la performance sur l'année civile.
- 4) Ce fonds a été classé en tant qu'article 8 dans le cadre du SFDR : Règlement de l'UE relatif à la divulgation d'informations sur la finance durable. Informations exactes au moment de la publication. Les investisseurs doivent tenir compte de toutes les caractéristiques et/ou de tous les objectifs du fonds, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus et son document clé pour l'investisseur ([regulatory.allianzgi.com](http://regulatory.allianzgi.com)).
- 5) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 6) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 7) Le rendement sur dividendes correspond au dividende escompté divisé par le cours actuel des actions, exprimé en pourcentage. ( $eDiv/cours$  des actions) où :  $eDiv =$  le produit du dernier paiement de dividende et le nombre de paiements de dividendes attendus par an (par ex. le dividende attendu pour une action avec paiement trimestriel de dividende correspond au dividende du dernier trimestre multiplié par quatre). Le rendement sur dividendes dépend aussi bien du montant des dividendes que du cours actuel des actions, ces deux variables de référence pouvant être inférieures ou supérieures en permanence à des changements. Le rendement sur dividendes est seulement une photographie instantanée basée sur le montant actuel des dividendes et le cours actuel des actions ; **il n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'actions.**
- 8) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 9) Les titres mentionnés dans ce document le sont à titre d'illustration uniquement et ne constituent pas une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente d'un titre particulier. Ces titres ne feront pas nécessairement partie du portefeuille au moment de la publication du présent document ou à toute autre date ultérieure.
- 10) Les pondérations sont basées sur le pays dans lequel l'entreprise est basée.
- 11) Le partenaire de distribution peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription de parts du fonds. Le montant effectivement reversé sera communiqué par le partenaire de distribution dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais courants de distribution prélevés par la Société de gestion sur la commission forfaitaire et versés au partenaire de distribution. La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici.
- 12) TFE (total des frais sur encours) : charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.

## Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Allianz Global Artificial Intelligence est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans une devise différente de la devise de base peut être soumise à une volatilité fortement accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à la réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou des règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg, l'éditeur, le représentant en Suisse, [l'agent domiciliaire BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 - pour les investisseurs particuliers suisses uniquement] par voie postale ou par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessous ou sur [regulatory.allianzgi.com](http://regulatory.allianzgi.com). Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Il s'agit d'une communication marketing d'Allianz Global Investors (Suisse) AG, succursale à 100% d'Allianz Global Investors GmbH. Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.